

Éditorial

Inserm-FRSQ : quarante ans déjà !

Gérard Friedlander

> L'année 2004 qui s'achève a été marquée, pour la recherche en France, par une prise de conscience et une mobilisation sans précédent des chercheurs et des citoyens. Du 7 janvier, date de la publication de la lettre ouverte au gouvernement par le collectif «Sauvons la Recherche» (<http://recherche-en-danger.apinc.org/>) au 29 octobre, lorsque se sont closes les assises nationales des États Généraux de la Recherche, les objectifs, l'organisation, les moyens humains et financiers de cette recherche ont été l'objet de réflexions et de débats intenses et, nous l'espérons tous, fructueux. C'est l'incorporation concrète des propositions qui en sont issues en lois d'orientation et de programmation de la recherche qui en témoignera (→). Cette importante mobilisation a quelque peu éclipsé un anniversaire, celui des quarante ans de l'Inserm (<http://infodoc.inserm.fr/histoire>). L'institut, porté sur les fonds baptismaux par un décret du 18 juillet 1964, prend la suite de l'Institut National d'Hygiène (INH) créé en 1941 et remodelé au cours des années 1950 jusqu'à la création des premiers «centres de recherche» en 1956. L'évolution de l'Inserm en quarante ans, la définition de ses spécificités et sa croissance qualitative et quantitative sont connues de tous. L'Inserm est aujourd'hui un élément capital de la recherche biomédicale en France, recherche dont les performances sont, comme dans tous les pays industrialisés, en étroite corrélation avec les moyens qui lui sont alloués (→). Cette date anniversaire est aussi celle (coïncidence?) du Fonds de la Recherche en Santé du Québec (FRSQ). Pionnier au Canada et au Québec, le FRSQ a été créé en 1964 par le ministère de la Santé du Québec sous le nom de Conseil de recherches médicales dans le but de conseiller le ministre en matière de recherche médicale. Quarante ans plus tard, le FRSQ joue un rôle de premier plan dans la planification et la coordination du développement de la recherche québécoise en santé. L'idée d'un institut de recherche en biologie médicale n'est pas neuve. En 1918, Charles Richet, prix Nobel de Physiologie et de Médecine 1913, pour la découverte de l'anaphylaxie, rédige un rapport à la demande de la

(→) m/s
2004, n°12,
p.1158

(→) m/s
2004, n°12,
p.1149

Faculté de Médecine de Paris qui étudie (déjà...) le moyen de s'ouvrir aux étudiants étrangers. Certains aspects en sont prémonitoires.

«C'est uniquement grâce à cette organisation habile que certains professeurs allemands ont pu attirer dans leurs laboratoires des groupes de jeunes savants de tous pays qui se sont ensuite disséminés par le monde, propageant, par leur exemple comme par leur enseignement, l'influence allemande et contribuant ainsi involontairement à répandre cette illusion que la science allemande est tout. Le laboratoire de Charles Ludwig a été de 1866 à 1884 un modèle à ce point de vue [...]. Mais pour attirer à nous les étudiants et les travailleurs des pays voisins, au moins faut-il leur présenter une organisation matérielle décente. Or, actuellement, nos laboratoires malgré tout ce que l'État a fait pour nous, ne sont plus au niveau des exigences de la science moderne. Assurément, jamais nous ne serons assez riches pour rivaliser avec les instituts Rockefeller et Carnegie par exemple, car nos ressources seront toujours inférieures. Pourtant, il ne faut pas que l'infériorité soit manifeste. Le talent de nos professeurs devra le plus souvent compenser la très réelle infériorité (fatale) de l'agencement matériel [...]. Alors deux voies d'action sont ouvertes: ou reconstituer et restaurer les laboratoires actuels, ou faire quelque chose de tout à fait nouveau. Je ne crois pas pour ma part que la réfection de nos vieux laboratoires puisse jamais aboutir à un résultat satisfaisant [...]. Pour faire œuvre utile, il me paraît qu'il faudrait résolument créer comme annexe à notre Faculté de médecine, un Institut biologique ou mieux un institut de biologie médicale qui serait le palais central de tous les laboratoires de la Faculté. Dans cet Institut biologique, les laboratoires différents pourraient avoir des salles (ou services !) et surtout une bibliothèque communes [...]. La fréquentation des mêmes locaux par les divers chercheurs appartenant à divers laboratoires entreprendrait un échange d'idées très fructueux [...] [1].

Bon anniversaire, donc, et longue vie.

G. Friedlander
Rédacteur en chef

1. Archives Nationales Aj16, pièce 6357.